FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



Saison 2024 – 2025 - BO n°43 du 26.06.25

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

SOMMAIRE

ILE DE FRANCE RUGBY

SOMMAIRE

ASSEMBLEE GÉNÉRALE 4

AGENDA 7

INFORMATIONS SPORTIVES

- Phases Finales « FFR » 9
- Compétitions Seniors 11
- Rugby à 7 13
- Rugby Loisir 15
- Rugby à 5 18
- Beach Rugby 20

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Recensement 22
- Recrutement 23
- Challenge Fred Comte 24

INFORMATIONS FÉDÉRALES

- Affiliations 26
- Equipes étrangères 30
- Avis hebdomadaires 32
- Congrès FFR 33
- Installations 34

INFORMATIONS DIVERSES

- Recrutement 37
- Mécénat 38
- Aide à l'emploi 39
- Tournois amicaux 40
- Communication 41

LES 26 CHANTIERS DE LA LIGUE 44

PARTENAIRES & MÉCÈNES 46

CONTACTS 48

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Assemblée Générale Ordinaire

Le Comité Directeur de la LIFR a décidé que l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra **en présentiel**

le **Samedi 28 Juin 2025 à 9 heures 30**
au siège de la LIFR – 9, rue Omer Talon 75011 PARIS

Télécharger la convocation et les documents liés à l'AG depuis le site de la LIFR

Je souhaite attirer votre attention sur un certain nombre de points relatifs à l'organisation de cette Assemblée Générale.

- **Arrêté des effectifs :**

Lors de sa réunion du 3 juin 2025, le Comité Directeur de la LIFR a retenu le 31 mai 2025 comme date d'arrêté des effectifs afin de déterminer le nombre de voix dont disposera chaque représentant d'association affiliée habilitée à voter.

- **Pouvoirs / Procurations :**

Par défaut, le pouvoir de l'association sera attribué à son Président.

Cela facilitera grandement le processus de recueil des pouvoirs puisque le Président d'une association affiliée ne devra se connecter au site Oval-e qu'en cas d'empêchement, et ce, pour attribuer :

- Soit un **pouvoir** à l'un des membres de son association.
- Soit une **procuration** à un membre d'une autre association qui devra obligatoirement être physiquement présent le jour de l'AG et qui devra avoir le pouvoir de son association.

Pour cela, le site Oval-e sera accessible jusqu'au **samedi 28 juin à 8 heures 30**.

Si un Président n'accomplit aucune action (c'est-à-dire s'il ne se connecte pas au site), alors le pouvoir lui sera attribué par défaut (s'il le souhaite, un Président pourra toujours se connecter au site pour s'attribuer le pouvoir même si cette action n'est désormais pas indispensable).

- **Détention d'une licence 2024/2025 :**

Afin de participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, le représentant de chaque association affiliée devra être titulaire d'une licence active à la FFR. Dans la mesure où la circonstance de ne pas être titulaire d'une licence active ne peut avoir pour effet de faire perdre la qualité de Président de l'association et donc le droit d'agir au nom de cette dernière, le Président concerné pourra toutefois désigner le titulaire du porteur de pouvoir ou de la procuration chargé de représenter l'association au regard de son empêchement.

Pour se voir attribuer par défaut le pouvoir de son association, le Président dûment habilité devra ainsi être titulaire d'une licence active avant la fermeture du site de recueil des pouvoirs, soit avant le 28 juin 2025 à 8h30.

En cas de besoin, le Directeur Administratif et Financier de la LIFR, Franck CIBOIS, reste à votre disposition (07 62 76 36 44 / f.cibois@idfrugby.fr).

Thierry CHEVALIER
Secrétaire Général

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Agenda

Calendrier des évènements de la LIFR à venir

Jours	Dates	Manifestations	Lieux	Horaires
Jeudi	26/06/2025	Job dating DVSE	RC Suresnes	Toute la journée
Vendredi	27/06/2025	Job dating DVSE	RC Montesson Chatou	Toute la journée
Jeudi	26/06/2025	Business Club Gala		
Samedi et Dimanche	12 et 13/07/2025	Beach Rugby : Tournoi Qualificatif Championnat de France	Fontainebleau	Week-end

Accéder à l'intégralité de l'agenda sur le site de la LIFR

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS SPORTIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

Parcours des clubs franciliens lors des phases finales des Championnats de France

1. Résultats des matchs du 21 et 22 juin

Le rugby francilien poursuit son parcours en phases finales avec une nouvelle qualification pour les finales territoriales à l'issue des rencontres du week-end :

• Promotion Régionale 2 : **Le Rst Plateau Briard / Bonneuil / Villeneuve / Brévannes** s'impose face au Stade Chamalierois (29-16) et se qualifie pour la finale !

Les autres équipes franciliennes engagées s'inclinent en demi-finale :

• Régionale 1 : Le **C.Ath Orsay Rugby Club** est battu par St Céré Rugby (16-22).
• Promotion Régionale 1 : Le **RO C Giffois** perd face au C.A. Bédarieux Grand Orb (17-32).
• Réserve Régionale 1 : Le **Paris XO Rugby** s'incline contre Ent. La Vallée du Girou (32-40).

Découvrez les résultats du 21 & 22 juin

2. Annonce des matchs des 28 et 29 juin

Du côté des Seniors, une seule équipe francilienne tentera de décrocher un titre en finale territoriale :

Promotion Régionale 2 : **RST Plateau Briard / Bonneuil / Villeneuve-Brevannes** contre le Jse Sp Caramanaise

Côté national, la Ligue Île-de-France sera fortement représentée lors des Finales Nationales de Rugby à 5 à Lectoure :

Open Féminin : **ROC HC – Rockets, Les Amazones d'Antony Métro**

Open Masculin : **RCP 15 – Les Tuches, RCP 15** (équipe 2)

Mixte : **PORC – Five Cochère, Les Cougarachas de Puteaux**

+35 ans : **RC Versailles – 5 DU LYS, Les Cougarachas de Puteaux**

Et chez les jeunes, trois équipes franciliennes participeront aux Finales Nationales M16 & M19 à 7 :

M16 à 7 : **USO Massif Central**

M19 à 7 : **RC Versailles**

M19 à 7 : **RST Antony / Massy**

La Ligue adresse tout son soutien aux clubs engagés dans ces dernières échéances de la saison.

Découvrez les rencontres des 28 & 29 juin

1. Saison 2025/26 : Réunion des clubs pour les compétitions SENIORS

Le pôle Compétitions de la LIFR vous invite à participer à une réunion d'information de début de saison 2025-2026 , **en visio-conférence**, selon le calendrier suivant :

Le mercredi 02 juillet prochain pour les clubs de Régionale 1 ;
Le jeudi 3 juillet prochain pour les clubs de Régionale 2 et équipes 3 ;
Le lundi 7 juillet prochain pour les clubs de Régionale 3 et équipes 3.

Important : toutes ces réunions commenceront à 19h30.

Lors de ces réunions, nous vous ferons part de nos propositions, issues de nos échanges du mois de mars, sur les obligations sportives et les règlements sportifs pour la saison prochaine.
Les associations concernées par une montée à l'échelon supérieur sont autorisées à participer aux réunions concernées.

Vous pourrez, si vous le souhaitez, inviter vos cadres techniques à cette réunion ou tout autre représentant sportif de votre association.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter le formulaire de réponse selon le niveau concerné de votre club.

Nous vous adresserons un lien Teams dans l'après-midi précédent les réunions.

Nous comptons sur votre présence, indispensable pour l'articulation la plus cohérente et la plus confortable pour tous.

Formulaire Régionale 1

Formulaire Régionale 2

Formulaire Régionale 3

2. Affectations 2025/26 : prenez connaissance des montées et descentes pour la saison prochaine

A toutes fins utiles, et sans préjuger de potentielles modifications d'ici le début de saison prochaine, vous trouverez ci-dessous le lien vers le document relatant les différentes montées à l'échelon supérieur de nos compétitions régionales.

Également, et suite à la fin des PlayDown des Compétitions Régionale 1 et Régionale 2, vous y trouverez les descentes à l'échelon inférieur.

Affectations 2025/2026

Ce tableau récapitulatif ne vaut pas comme participation officielle dans les Compétitions officielles de la saison à venir, mais existe à titre informatif.

3. Renoncement aux droits acquis, informez-nous avant le 28 juin prochain ! (DERNIER RAPPEL)

En cette fin de saison, nous souhaitions vous faire un rappel quant à la possibilité pour les clubs de renoncer à leurs droits acquis. Comme le stipule l'article 323 des Règlements Généraux de la F.F.R. chaque club dispose de son droit de renoncement.

Nous demandons à tous les clubs de nous transmettre leurs velléités et ce, avant l'Assemblée Générale de la LIFR, le 28 juin prochain.

Pour rappel, cette démarche n'est pas neutre car, dans l'hypothèse où un club ferait part en septembre - par exemple - de sa volonté de ne pas évoluer au niveau auquel il est qualifié, il n'aura aucun droit de repartir au niveau directement inférieur.

Exemple : *si un club de Reg1 renonce à ses droits acquis avant la date fixée par les Epreuves, il repartira en Reg2. S'il le communique après cette date, il repartira en théorie en Reg3.*

Les résultats de l'OPEN TOUR SOCIETE GENERALE (RAPPEL)

Ce week-end des 14 & 15 juin, dédié aux finales franciliennes de rugby à 7, a rendu son verdict et son bilan.

Parmi les 92 équipes engagées sur l'ensemble de la tournée, **40 équipes**, toutes catégories confondues, se sont retrouvées pour disputer cette ultime étape, réparties, sur des **terres de rugby à 7**, entre Antony pour les masculins et Orsay pour les féminines :

- Un grand merci aux clubs hôtes.
- Un grand merci à la fondation Alice Milliat qui, à travers le tournoi du Queen'7s à Orsay, a su accompagner la pratique féminine.
- Félicitations aux officiels de match (arbitres et coordinateurs) qui, grâce à la formation spécifique rugby à 7, ont contribué largement à la fluidité du jeu et des plateaux.
- Félicitations à tous les jeunes et moins jeunes : joueurs, joueuses, éducateurs et dirigeants qui proposent aujourd'hui des formes de jeu et des protocoles autour des terrains qui correspondent à cette culture du rugby à 7 de haut niveau.
- Petit bémol quand même sur l'ensemble de la tournée avec encore trop de clubs qui déclarent forfait dans la dernière ligne droite. Cela est très dérangeant pour les organisateurs et les équipes impliquées dans la compétition !

M16 Compétition	Champion Ile de France et qualifié au Championnat de France	**U S O MASSIF CENTRAL**
	2ème Open Tour	**ENT R C PLESSIS MEUDON**
	3ème Open Tour	**RST ANTONY/MASSY**

M16 Développement	Champion Ile de France	**RST MITRY MORY/TERRES DE FRANCE/AULNAY**
	2ème Open Tour	**RST VAL DE BIEVRE/BAGNEUX**
	3ème Open Tour	**RCA CERGY PONTOISE**

M19 Compétition	Champion Ile de France et qualifié au Championnat de France	**RC VERSAILLES**
	2ème Open Tour et qualifié au Championnat de France	**RST ANTONY/MASSY**
	3ème Open Tour	**RC SUCY**

M19 Développement	Champion Ile de France	**RST PONTAULT/LAGNY/GTO**
	2ème Open Tour	**RUGBY CELLOIS CHESNAYSIEN**
	3ème Open Tour	**RST BAGNEUX/VAL DE BIEVRE**

M+18	Champion Ile de France et qualifié au Championnat de France	**ANTONY METRO 92**
	2ème et qualifié au Championnat de France	**U S O MASSIF CENTRAL**
	3ème	**CA CHEVREUSE**

FEM+18	Champion Ile de France	**RST ORSAY/GIF/PALAISEAU/ CHEVREUSE/NOZAY**
	2ème	**RST CHILLY/MASSY**
	3ème	**PORC**

1. Votez pour le Bouclier de Bringus 2024-2025 – 3ème mi-temps en folie avant le 30 juin ! (RAPPEL)

Le Bouclier de Bringus est de retour ! Ici, pas de mêlée, pas de maul, juste des bières, des saucisses, des chansons et un sacré bon esprit !

Tu as rigolé comme jamais chez une équipe ?
Ils t'ont offert les meilleures saucisses grillées de ta vie ?
Ils t'ont accueilli comme un cousin qu'on n'avait pas vu depuis 10 ans ?
Alors à toi de voter !

À désigner :

- Les 2 meilleures équipes hôtes (celles qui reçoivent comme des chefs)
- Les 2 meilleures équipes visiteuses (celles qui ramènent les bières, les blagues et le respect)
-

Barème Bringus :

- 1ère place : 2 points
- 2e place : 1 point

Comment voter ? Copie-colle et complète ce modèle :

- 1ère équipe hôte :
- 2e équipe hôte :
- 1ère équipe visiteuse :
- 2e équipe visiteuse :

Envoie tes réponses à :
Alain Hamel alias Rubeus Hagrid du RLO (celui qui sourit quand il se brûle)
alain.hamel.acmd@gmail.com

Objet du mail : "vote du bouclier bringus 2024-2025"

Date limite : 30 juin 2025, Après… c'est bringus-fermé !

2. Réunion de fin de saison du Rugby Loisir Libre : confirmez votre participation

La réunion annuelle du Rugby Loisir RLO (du vendredi) se tiendra le samedi 27 septembre 2025, de 10h à 15h, dans les locaux de la Ligue Île-de-France de Rugby (9 rue Omer Talon, 75011 Paris).

À l'ordre du jour :

- Remise du Challenge RLO 2024-2025 à l'équipe lauréate ;
- Remise du Trophée de Bringus à l'équipe la plus conviviale ;
- Bourse aux matchs : échanges de dates et d'adversaires entre équipes ;
- Présentation du règlement RLO, des questions de licences, d'assurance, et du CAL ;
- Pré-inscription aux tournois RLO organisés par la Ligue Île-de-France ;
- Temps d'échanges et de questions diverses.

Bien évidemment, à la suite de cette réunion, nous clôturerons par un verre de l'amitié.

Votre présence est précieuse pour préparer au mieux la saison 2025-2026.

Merci de bien vouloir nous confirmer votre participation en renseignant le Gform :

Inscription à la réunion de fin de saison du Rugby Loisir

3. Licences 2025/26 : la campagne a débuté le 16 juin !

Nous vous informons que depuis le 16 juin dernier, la campagne de délivrance des licences pour la saison 2025/2026 est lancée !

Vous avez dès à présent la possibilité d'initier les demandes de licences afin de commencer à constituer vos effectifs. Pour information, les licences ne pourront être délivrées qu'à partir du lundi 7 juillet 2025.

Par ailleurs, afin de permettre à tous de continuer à pratiquer le rugby en toute sécurité lors des week-ends des 1er, 5 et 6 juillet 2025. Pour rappel : les licences de la saison 2024/2025 sont prolongées jusqu'au dimanche 6 juillet inclus.

Concernant les renouvellements, le certificat médical ne sera requis : qu'une fois tous les 5 ans pour les licenciés âgés de moins de 35 ans révolus et tous les 3 ans pour les licenciés âgés de 35 ans révolus ou plus.

Ainsi, si le certificat médical n'est pas exigé, le renouvellement sera conditionné à la réalisation du questionnaire de santé.

Cette campagne est également marquée par la création d'une nouvelle qualification sur la licence : la qualification "Capacitaires en Arbitrage du rugby Loisir" (CAL).

Ce rôle, bien qu'existant en pratique, ne disposait jusqu'ici d'aucune reconnaissance officielle. Il est désormais intégré comme une fonction d'officiel de match à part entière.

Enfin, je rappelle l'importance du respect strict du règlement RLO, qu'il soit administratif ou sportif, et vous invite à participer à la grande réunion Loisir RLO du Libre, qui se tiendra **le samedi 27 septembre 2025 au siège de la Ligue Île-de-France de Rugby**.

4. Trophée des Restaurateurs 4e édition : prenez rendez-vous !

Pour sa 4ème édition, la Ligue Île-de-France de Rugby, coorganise et vous invite dès maintenant à la 4e édition du Trophée des Restaurateurs, qui se tiendra le dimanche 7 septembre 2025 au Rugby Club de Massy.

Un concept original, à la croisée du sport et de la gastronomie : c'est en effet **le seul tournoi où l'on marque des essais… entre deux services !**

Au menu de cette journée festive :

- 14 restaurateurs réunis pour un tournoi de rugby à 5 sans plaquage, bien saignant mais toujours bon enfant ;
- De la gastronomie à cœur ;
- Une fanfare et de nombreuses animations pour petits et grands ;
- Et surtout, une bonne dose de convivialité et de bonne humeur.

À noter également : la présence d'une équipe Rugby Santé francilienne, invitée d'honneur, qui viendra présenter le dispositif initié par la FFR et la Ligue Île-de-France en faveur du sport santé et de l'inclusion.

Informations pratiques : Rendez-vous au RC Massy Essonne - Rue des Olympiades
91300 Massy – ouvert au public.
Précisions : l'accès est gratuit à la buvette du club accueil mais payant au village gourmand

Ce rendez-vous unique est soutenu par plusieurs partenaires majeurs de la Ligue (VINOM, OBD et UBA) que nous remercions chaleureusement et bénéficiera de la couverture de médias tels que Sud Radio, Midi Olympique, Figaro Sport, entre autres.

Venez partager avec nous une journée aussi gourmande que festive, en soutenant les 14 équipes engagées !

1. Réunion de fin de saison le mercredi 2 juillet, au siège de la Ligue Ile de France de Rugby (RAPPEL)

Merci de noter que la réunion de fin de saison aura lieu le mercredi 2 juillet au siège de la Ligue Ile de France de Rugby au 9 rue Omer Talon, Paris, 75011.

Pour participer, merci de remplir le formulaire d'inscription ci-dessous :

Formulaire d'inscription

3. Tournoi de Beach Rugby à Fontainebleau le week-end du 12 & 13 juillet 2025 (RAPPEL)

Le week-end du 12&13 juillet 2025 aura lieu le Tournoi de Beach Rugby organisé par le Rugby Sud 77 au Grand Parquet de Fontainebleau.

Le samedi 12 marquera la tenue du Tournoi Qualificatif au Championnat de France concernant les catégories Open Féminin et Masculin. Un tournoi en catégorie Mixte non qualifiable au Championnat de France aura aussi lieu.

S'inscrire au Tournoi de Beach Rugby

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

Beach Rugby

Tournoi Qualificatif aux Championnats de France de Beach Rugby : les inscriptions sont ouvertes ! (RAPPEL)

Le Tournoi qualificatif pour le championnat de France de Beach Rugby se déroulera cette saison à Fontainebleau. C'est la fête du slip, bob, débardeur et crème solaire !

Le Championnat de France de Beach Rugby se déroulera les 16 et 17 août à Mimizan, mais avant cela… il va falloir gagner votre place dans le sable !

Rappel : le Tournoi qualificatif Île-de-France le 12 juillet au Grand Parquet de Fontainebleau (oui, là où vos mollets souffriront et votre bronzage brillera) et le 13 juillet pour le Tournoi Loisir Beach Rugby.

Le programme :

Le samedi 12 juillet :

- Open Masculin (+14 ans)
- Open Féminin (+15 ans)

Le dimanche 13 juillet :

- Tournoi Beach Rugby Loisirs & Familles (ambiance tongs, plongeons et glissades)

Sur place : Remise des trophées, camping, restauration et bonne humeur obligatoire.

Inscrivez votre équipe avant que votre short de bain ne vous le reproche

Inscriptions

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Recensement
Avis clubs

Recensement de l'avis des clubs :
Projet de plateforme de recrutement

Dans le cadre de son accompagnement des clubs, la Ligue Île-de-France de Rugby envisage la création d'une **plateforme de recrutement** dédiée à la **publication d'offres d'emploi** (éducateurs, salariés, bénévoles, services civiques, alternants…) et à la centralisation des **demandes d'emploi**.

Afin d'évaluer la pertinence de cet outil et d'en adapter les fonctionnalités aux besoins du territoire, nous invitons les clubs à répondre à un court questionnaire.

Questionnaire Clubs

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Recrutement

Appel à candidature pour un poste au sein de la LIFR en tant que Conseiller(e) Technique de Clubs

Pour favoriser le développement de la pratique du rugby en renforçant l'accompagnement des clubs et pratiquants, la Ligue Régionale Île-de-France de Rugby (LIFR) recrute un(e) Conseiller(e) Technique de Clubs (F/H) pour le **bassin n°9 Seine Saint Denis Nord.**

Télécharger l'annonce

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, CV, photocopie des diplômes exigés, disponibilités et prétentions salariales) sont à adresser exclusivement par courriel à candidature@idfrugby.fr. La prise de poste est prévue au lundi 18 août 2025.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Challenge Fred Comte

Les lauréats 2024/2025 (RAPPEL)

Initié par la LIFR en 2019-2020 en l'honneur de Fred Comte, élu du Comité directeur décédé trop jeune en mars 2019, ce Challenge récompense les équipes évoluant en seniors territoriales et en féminines régionales à X qui offrent **le meilleur accueil et la meilleure convivialité aux équipes visiteuses** (accueil à l'arrivée, ambiance du match, réception d'après match.)

Les clubs ont été invités à voter pour trois clubs dans leurs catégories respectives. **Les trois meilleurs clubs ou rassemblements par compétition seront récompensés à travers deux de leurs bénévoles lors du barbecue de rentrée de la LIFR.**

Féminines

1. US Ris Orangis
2. Rassemblement Créteil Choisy/Athis Mons/Fresnes
3. Racing Nanterre

Régionale 1

1. Ent AS Marcoussis US Limours
2. CO Gargenville
3. Terres de France

Régionale 2

1. RC Senlis
2. URC 78
3. RO Yerrois

Régionale 3

1. Rassemblement Fontenay/Antony
2. Olympique Columérien et Pays Fertois
3. Plaisir RC

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS FÉDÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

Affiliations

Ouverture de la campagne des licences 2025/2026

J'ai le plaisir de vous informer que la campagne de délivrance des licences pour la saison 2025/2026 débutera le lundi 16 juin.

Vous aurez ainsi la possibilité, dès le début de la semaine prochaine, d'initialiser les demandes de licences afin de commencer à constituer vos effectifs. Pour votre parfaite information, sachez cependant que les licences ne pourront être délivrées qu'à partir du lundi 7 juillet 2025.

Aussi, et pour permettre à tous de continuer à pratiquer le rugby en toute sécurité les week-ends des 1er, 5 et 6 juillet 2025, les licences de la saison 2024/2025 ont été prolongées jusqu'au dimanche 6 juillet inclus.

Afin de vous accompagner au mieux dans vos démarches et comme il est de coutume en cette période, je vous informe des nouveautés adoptées par le Comité d'Orientation Politique le 28 mai 2025.

L'ajout de nouvelles qualifications

Cette campagne des licences est notamment marquée par la création de nouvelles qualifications.

La première d'entre elles est liée à la pratique du «**RUGBY LOISIR SANS PLAQUAGE – Option Santé**», destinée aux joueurs des classes d'âges « Moins de 8 ans » et au-dessus et aux joueuses des classes d'âges « moins de 8 ans » et au-dessus afin de mieux identifier les pratiquants et d'offrir une pratique adaptée à ce public. L'obtention de cette qualification est conditionnée aux respects des obligations médicales prévues à l'article 234 des Règlements Généraux de la FFR. Concrètement, l'obtention ou le renouvellement de la licence sera soumis à la transmission :

- **Pour les mineurs** : à la réalisation d'un questionnaire relatif à l'état de santé du mineur que ce soit lors de la demande d'une première licence ou d'un renouvellement, et à la transmission d'une **prescription médicale**. Si le ou la licencié(e) atteint sa majorité au cours de la saison, il/elle doit être considéré(e) comme intégrant le régime des joueurs et joueuses majeurs ;

- **Pour les majeurs** : à la fourniture d'un certificat médical lors d'une première demande de licence. Pour tous les renouvellements, le certificat médical ne sera requis qu'à raison d'une fois tous les 5 ans pour les licenciés âgés de moins 35 ans révolus, et tous les 3 ans pour les licenciés âgés de 35 ans révolus ou plus. Ainsi, dès lors que le licencié n'est pas dans l'obligation de fournir un certificat médical, le renouvellement de la licence sera simplement conditionné à la réalisation du questionnaire relatif à l'état de santé. Dans tous les cas, le demandeur devra également transmettre **une prescription médicale**.

En pratique, les questionnaires de santé (mineurs et majeurs) et la prescription médicale seront disponibles sur le logiciel Oval-e, en bas du formulaire de demande de licence dès l'ouverture de la campagne. Il ne sera ainsi pas nécessaire de joindre ce formulaire à la demande de licence puisqu'il suffira que le demandeur atteste sur l'honneur ne pas être concerné par un certificat médical et que chacune des rubriques du questionnaire relatif à son état de santé donne lieu à une réponse négative (dès lors que cela correspond effectivement à la situation personnelle du demandeur). Si ce n'est pas le cas, il sera alors tenu de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du rugby.

La deuxième nouvelle qualification concerne le **Représentant Départemental Ecole de Rugby**, dite «RDEDR». Concrètement, cet acteur incontournable des manifestations des Ecoles de rugby qui ne disposait pas encore de qualification propre, sera missionné pour intervenir sur les tournois et plateaux pour s'assurer du respect des cahiers des charges et des règles du jeu. Il sera également chargé de signaler les comportements violents auprès des organes compétents afin, dès le plus jeune âge, d'inculquer à tous les acteurs la nécessité de faire preuve de respect, quel que soit leur rôle.

La dernière qualification concerne les **Capacitaires en Arbitrage du rugby Loisir** (CAL). Ce rôle existait déjà en pratique mais, là encore, il ne disposait pas de qualification propre et les populations concernées n'étaient donc pas identifiés comme des officiels de matchs à part entière.

Pour finir, certaines qualifications existantes au sein de la catégorie des **officiels de match** voient leur intitulé évoluer puisque la qualification « AN2 » est à présent intitulée « Arbitre régional », la qualification « AN3 » correspond à la qualité d'« Arbitre fédéral » et la qualification « AN4 » à « Arbitre classé ».

Ces nouvelles qualifications seront donc proposées lors du processus de délivrance de licence (cf. annexe 1)

Scission de la classe d'âge « moins de 6 ans »

S'agissant de la première catégorie d'âge « moins de 6 ans », laquelle permet la pratique du rugby dès l'âge de 3 ans révolus, celle-ci est désormais scindée en deux catégories distinctes :

- la classe d'âge « moins de 6 ans », dénommée « Premiers pas en Ecole de rugby », laquelle concerne les joueurs et joueuses nés en 2020 ainsi que celles et ceux nés entre le 1er janvier 2021 et le 30 juin 2021. Les licenciés de cette catégorie peuvent participer aux plateaux Ecole de rugby ;
- la classe d'âge « moins de 5 », dénommée « Baby rugby », laquelle concerne les joueurs et joueuses nés entre le 1er juillet 2021 et le 30 juin 2023 ayant 3 ans révolus au jour de la demande de licence. Ces populations ne peuvent pas participer à ces plateaux.

La Charte de protection des données à caractère personnel

La Charte de protection des données à caractère personnel relative à la plateforme Oval-e a été mise à jour afin de continuer à améliorer la gestion des données personnelles des licenciés, tout en garantissant leur sécurité et leur confidentialité.

La notice d'assurance

La FFR souscrit pour le compte de ses groupements affiliés et licenciés un contrat d'assurance couvrant leur responsabilité civile. Elle souscrit également, pour le compte de ses licenciés, des contrats d'assurance couvrant les dommages corporels et offrant une assistance.

Le prix de la licence

La détention d'une licence en cours de validité donne automatiquement accès aux activités fédérales, aux assurances souscrites par la FFR pour le compte des licenciés (responsabilité civile, individuelle accident, assistance), un droit de priorité pour l'achat des places de matchs, l'accès au Rugby Mag, etc. La présentation du prix des licences – qui reste inchangé – a été simplifié.

Sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent

Un encart réservé à la transmission de l'attestation relative à la sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent a été ajouté pour toute demande de licence d'arbitre.

C'est en effet une obligation consacrée par le code du sport afin que les arbitres, sans qui les compétitions ne pourraient pas se dérouler, soient à même d'intervenir rapidement en cas de besoin.

Contrôles antidopage

Le code du sport, qui fixe les règles relatives à l'organisation des contrôles antidopage, prévoit notamment que si le sportif contrôlé est un mineur, tout prélèvement nécessitant une technique invasive ne peut être effectué qu'au vu, outre de l'autorisation de l'intéressé lui-même, d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence (cf. article R. 232-52).

Pour tenir compte de ce texte, la FFR a intégré dans le formulaire de demande de licence et uniquement pour les personnes mineures sollicitant une licence « rugby compétition » (donc hors « Ecole de Rugby » et « Rugby loisir »), une case à cocher permettant aux représentants légaux de donner leur autorisation à l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) pour réaliser tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prélèvement sanguin) dans le cadre des contrôles antidopage qu'elle diligente.

Ces quelques évolutions visent toutes à faire évoluer la pratique dans un cadre sécuritaire.

Comme chaque saison, je me dois également de vous rappeler l'importance de faire preuve d'une particulière vigilance lorsque vous vérifiez les informations figurant sur le formulaire de demande de licence. A titre d'exemple, il est indispensable que l'adresse électronique renseignée sur le

formulaire soit bien celle du demandeur (ou de son représentant légal) puisqu'il lui appartient, par exemple, de manifester sa volonté de rejoindre le club qui sollicite une licence pour son compte, d'approuver la Charte de protection des données personnelles ou encore d'attester avoir pris connaissance des conditions d'assurance. Toute demande qui serait transmise avec une adresse courriel générique ou celle d'une autre personne sera donc refusée.

Afin de vous accompagner au mieux dans cette nouvelle campagne, vous trouverez également, ci-dessous, une notice qui sera consultable sur Oval-e lors de chaque renouvellement de licence dont la vérification relève de votre compétence et qui récapitule les points impératifs à vérifier sur le plan administratif pour chaque demande de licence qui vous est soumise.

J'espère que ces quelques précisions vous aideront à appréhender au mieux cette nouvelle campagne de délivrance des licences et vous rappelle, qu'au besoin, votre organisme régional est à votre écoute pour toute question complémentaire.

Sylvain DEROEUX
Secrétaire Général

ANNEXES

Les évolutions techniques du logiciel fédéral Oval-e pour cette campagne des licences 2025/2026. **Retrouvez le document ici**

La notice de renouvellement des licences à destination des associations. **Retrouvez le document ici**

Equipes Etrangères

Demande de rencontres et tournois amicaux avec la participation d'équipes étrangères (RAPPEL)

La fin de saison et l'intersaison sont des périodes propices pour nos clubs à l'organisation de rencontres amicales, notamment avec la participation d'équipes étrangères. La Fédération Française de Rugby encourage pleinement ces initiatives, qui sont l'occasion pour les clubs de découvrir d'autres cultures rugbystiques, à travers des déplacements à l'étranger ou l'accueil d'équipes étrangères sur notre territoire.

Cependant, face à l'augmentation significative du nombre de sollicitations, il est impératif de rappeler les obligations règlementaires encadrant ce type de manifestations.

Conformément aux Règlements Généraux de la FFR, toute demande de rencontre avec la participation d'une équipe étrangère doit impérativement être adressée à la Ligue régionale concernée **au moins 15 jours** avant la date prévue de la rencontre. Les organismes régionaux doivent alors instruire le dossier afin de la transmettre pour validation à la FFR. Seules les demandes dument complétées pourront être adressées au Département des Compétitions et Stades de la FFR.

Pour rappel, toute demande doit obligatoirement comprendre les éléments suivants :

- **Pour une rencontre organisée en France :**
 - Le formulaire de demande (disponible sur le site de la FFR via le lien suivant : https://www.ffr.fr/jouer-au-rugby/rugby_xv/documents-utiles-5)
 - La liste nominative des joueurs et dirigeants de l'équipe étrangère (noms, prénoms, dates de naissance)
 - L'officialisation de la rencontre ou du tournoi par la Fédération étrangère concernée (ce document peut être transmis jusqu'à la veille de la rencontre)
- **Pour une rencontre organisée à l'étranger :**
 - Le formulaire de demande (disponible sur le site de la FFR via le lien suivant : https://www.ffr.fr/jouer-au-rugby/rugby_xv/documents-utiles-5)
 - L'officialisation de la rencontre ou du tournoi par la Fédération étrangère concernée (ce document peut être transmis jusqu'à la veille de la rencontre)

Le respect scrupuleux de cette procédure est essentiel pour permettre aux services compétents de délivrer, dans les délais, les autorisations en conformité avec la réglementation.

A ce titre, je vous informe que toute demande transmise par une Ligue régionale moins de 7 jours avant la date de la rencontre ne sera désormais plus instruite ni traitée.

Nous vous remercions par avance de relayer ces informations auprès des clubs de vos territoires et de veiller à la stricte application de cette procédure.

Sylvain DEROEUX
Secrétaire Général

Avis Hebdomadaire

1. Avis hebdomadaire n°1158 : Règlements Généraux 2025/2026

Pour la saison 2025/2026, le Bureau Stratégique et le Comité d'Orientation Politique de la FFR ont adopté, lors de leurs réunions des 28 mai et 11 juin, des modifications des Règlements Généraux.

Ces modifications concernent des textes figurant dans les Titres II (Gestion des membres et des pratiquants), III (Les Compétitions, Les Challenges), VI (Dispositions financières) ainsi que les Annexes VIII (Régulation administrative, juridique et financière) et XIV (Règlement médical).

Consulter l'avis hebdomadaire

2. Avis hebdomadaire n°1159 : Programmation de la Finale du Championnat de France Elite Alamercery

Sur proposition du Vice-Président en charge des compétitions, et en concertation avec la L.N.R., il a été décidé de programmer la finale du Championnat de France « Elite Alamercery » en « lever de rideau » de la finale du TOP14, le samedi 28 juin à 17h30.

En conséquence, l'article 435 des Règlements Généraux de la FFR, qui définit les modalités d'attribution des terrains pour les phases finales, ne sera exceptionnellement pas appliqué.

Par ailleurs, compte-tenu des contraintes logistiques imposées par l'organisation de la finale du TOP 14, il convient d'adapter les règles à appliquer pour départager les équipes en cas de match nul lors de la finale « Elite Alamercery », prévues par l'article 454 des règlements généraux de la FFR.

Ainsi, en cas de match nul à la fin de la durée réglementaire lors de la finale Elite Alamercery, il n'y aura pas de prolongations, ni le cas échéant de tirs au but, et l'équipe déclarée gagnante sera celle qui aura dans l'ordre :

- 1. Marqué le plus grand nombre d'essais au cours du match ;
- 2. Obtenu le meilleur classement national à l'issue de la phase qualificative de championnat de France 2024/2025.

Consulter l'avis hebdomadaire

Congrès

Un temps dédié aux nouveaux dirigeants de clubs et comités départementaux (RAPPEL)

À l'occasion du Congrès annuel de la Fédération Française de Rugby, organisé du **3 au 5 juillet 2025 à Clermont-Ferrand**, **un temps spécifique est réservé aux nouveaux dirigeants de clubs et de comités départementaux, le jeudi 3 juillet entre 16h00 à 19h00**.

Pensé comme un moment d'**échange, d'accompagnement et de partage**, ce temps sera l'occasion de : Découvrir les grandes orientations fédérales, Outiller chacun dans sa prise de fonction, Echanger avec les élus référents et poser ses premières questions.

La session débutera par un **temps commun** ouvert par **Florian Grill, Président de la FFR**, avant de se poursuivre par des **ateliers dédiés à chaque fonction** :

- **Nouveaux Présidents de clubs ou de comités**
- **Nouveaux Secrétaires généraux de clubs ou de comités**
- **Nouveaux Trésoriers de clubs ou de comités**

Ces temps seront animés par des dirigeants et élues de la FFR, notamment :

- **Sylvain Deroeux**, Secrétaire Général de la FFR
- **Virginie Deprince**, Secrétaire Générale Adjointe
- **Clotilde Delbos**, Trésorière
- **Joël Tomakplekonou**, élu en charge de la valorisation du bénévolat

Les capacités d'accueil pour ces ateliers étant limitées en raison des salles disponibles, **l'inscription est obligatoire**. Merci de réserver votre place **dès maintenant** en cliquant sur le lien correspondant à votre fonction :

- [**Nouveaux Présidents**]
- [**Nouveaux Secrétaires généraux**]
- [**Nouveaux Trésoriers**]

Pour vous inscrire au congrès et réserver vos repas vous devez également vous rendre sur : https://congresffr.fr/inscription

Installations

Soutien dans la rénovation des bâtiments existants de votre club : exprimez votre intérêt avant le 15 juillet (RAPPEL)

Améliorer la qualité des installations de vos clubs est l'une de nos priorités.

Le programme « 5+5=20 » monté avec l'Agence Nationale du Sport (ANS) a été une première action en ce sens. Il s'est traduit par 20 millions d'euros investis dans les installations permettant à 207 clubs d'avoir des vestiaires, maisons du rugby ou terrains améliorés.

Dans la continuité, nous allons relancer avec l'ANS un programme « 2,5 = 5 », permettant d'investir cette fois 5 millions d'euros dans les installations.

Mais si je vous écris aujourd'hui, c'est pour vous parler **du programme innovant** monté avec notre partenaire TotalEnergies, via sa filiale TotalEnergies Marketing France, **pour la rénovation énergétique de vos bâtiments existants. Ce programme doit permettre de favoriser leur optimisation**.

Quel est le processus à suivre ?

1. TotalEnergies Marketing France effectue gratuitement une première analyse de vos locaux pour déterminer avec vous les travaux qu'il serait souhaitable de réaliser afin d'améliorer leur efficacité énergétique.
 - Sont principalement concernés les vestiaires ou club-houses nécessitant une isolation ou une amélioration des systèmes de chauffage ou de production d'eau chaude.
 - Notre objectif : ne plus avoir de vestiaires ou de bâtiments s'apparentant à des « passoires thermiques ».

2. Vous disposerez, ainsi que votre collectivité ou le propriétaire des installations :
 - D'une première estimation du montant des travaux nécessaires pour leur rénovation,
 - Mais aussi d'une estimation du montant des primes CEE (Certificats d'Économies d'Énergie) qu'il serait possible d'obtenir, et qui permettent de réduire le coût de l'investissement.

3. Ces premiers éléments vous permettront d'avoir un échange concret, par la suite, avec votre collectivité ou avec le propriétaire des installations, avec une estimation du montant des travaux et des primes CEE potentielles.

4. Si vous êtes intéressés par cette offre non engageante, merci de bien vouloir faire part de votre candidature en remplissant le questionnaire suivant **avant le 15 juillet 2025 :**

Répondre au questionnaire

5. Votre candidature, dès réception, sera transmise aux équipes de TotalEnergies Marketing France, qui prendront ensuite contact avec vous pour démarrer l'analyse de votre dossier et en estimer le potentiel.

En vous souhaitant le meilleur pour la fin de saison à venir et la future saison ! Vive le rugby !

Florian GRILL
Président

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS DIVERSES VIE DES CLUBS

ILE DE FRANCE RUGBY

Appel à candidature pour un poste au sein du Comité départemental de rugby de Paris en tant que Conseiller(e) Technique Départemental(e) de Clubs

Pour favoriser le développement de la pratique du rugby en renforçant l'accompagnement des clubs et des pratiquants du Comité de Rugby de Paris, en complémentarité avec les actions de la LIFR et de la FFR, le CD75 recrute un Conseiller(e) Technique Départemental(e) (F/H).

Télécharger l'annonce

Votre dossier complet de candidature (avec votre lettre de motivation et votre CV) est à adresser par courriel à l'adresse suivante : secretariat@parisrugby.fr copie asampermans@parisrugby.fr sous la référence « Candidature CTD »

6ème Edition des Rencontres Sport & Mécénat, mercredi 2 juillet, Maison du Handball, Créteil

Le thème "Le mécénat et les clubs sportifs au service du sport pour tous" sera décliné tout au long de cette journée, au travers d'une plénière et d'ateliers pratiques en petits groupes.

L'événement est ouvert à tous mais s'adresse prioritairement aux gestionnaires de fonds de dotation de clubs sportifs, de structures sportives associatives ou encore aux référents RSE de clubs professionnels ou semi-professionnels :

- qui mettent en oeuvre des actions d'intérêt général
- qui s'appuient sur le mécénat pour financer ses actions
- ou qui envisagent la création d'une structure éligible à des levées de fonds du mécénat.

Découvrir le programme

Aides à l'emploi et le coût d'un salarié via France Travail (RAPPEL)

- Accès au site France Travail : https://entreprise.francetravail.fr/accueil/
- Avoir accès à l'embauche (prendre un rendez-vous avec un conseiller, aides générales) : https://entreprise.francetravail.fr/accueil/description/aides-embauche
- Avoir accès aux différentes aides à l'embauche : https://entreprise.francetravail.fr/aides-embauche/touteslesaides
- Estimez le coût d'un salarié : https://entreprise.francetravail.fr/accueil/description/cout-salarie

Tournois amicaux

1. Tournois autorisés en Ile de France (RAPPEL)

Sur le site de la LIFR, dans « Gérer mon club » - « Sportifs » - « Tournois amicaux », vous trouverez, la liste des tournois amicaux autorisés par la LIFR pour l'ensemble des catégories.

Accéder au site de la LIFR

Nous vous rappelons que tous **les tournois doivent être déclarés à la Ligue et autorisés par la Ligue s'il est de type Territorial ou National et par la FFR s'il est international.**

2. Documents utiles

Tous les documents sont téléchargeables sur le site. Ils sont disponibles dans la rubrique Gérer mon club / Sportif / Documents utiles

Accéder aux documents

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

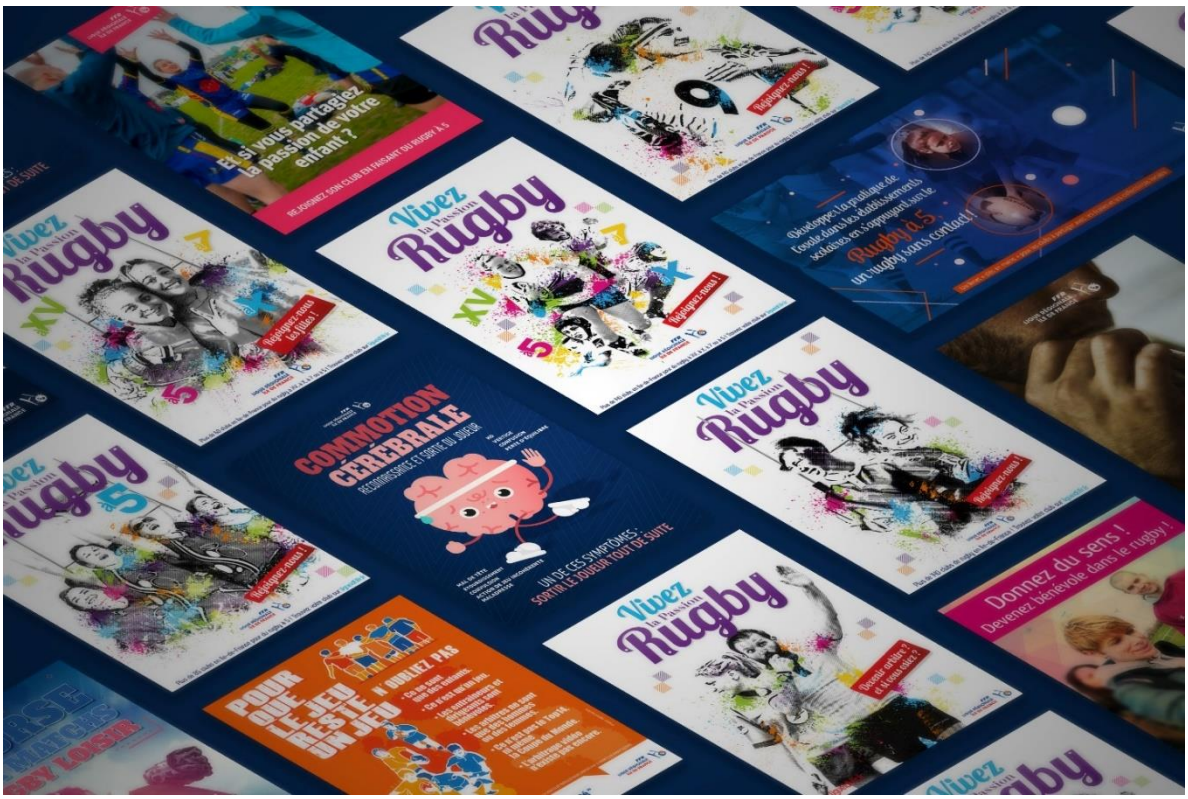
Communication

De nombreux outils sont à votre disposition !

Depuis plusieurs saisons, la LIFR s'attache à réaliser des outils pour aider les clubs dans leur quotidien. Sont à votre disposition sur **le site ligueidf.ffr.fr** (ou sur demande auprès de la LIFR) :

RECRUTEMENT :

- **Des kits** personnalisables pour vous aider à **RECRUTER** (affiche, flyer, bannière web, kakémono) : des bénévoles, des arbitres, des joueuses et des joueurs à XV, X, 7 et 5, des joueurs uniquement, des joueuses uniquement, des joueurs à 5 uniquement, des enfants pour votre école de rugby mais aussi les parents de votre EDR en leur proposant de jouer au rugby à 5.
- **Une vidéo** « rugby de mouvement » pour **ANIMER** vos stands lors des forums (dont une version sous-titrée)
- **Une vidéo** « rugby à 5 » pour **FAIRE DECOUVRIR** ce nouveau rugby
- **Un livret** pour vous aider **TRAVAILLER** avec le monde scolaire
- **Une affiche** personnalisable pour **COMMUNIQUER** sur un match de rugby loisir



SENSIBILISATION :

- **Des kits** non violence et civilité pour **RAPPELER** aux supporters, parents, joueurs, dirigeants et bénévoles, les règles de bonne conduite sur et en-dehors des terrains
- **Un film** pour **PROMOUVOIR** auprès des jeunes les valeurs de respect, de solidarité et de loyauté
- **Des dossiers** « antidopage » pour **INFORMER** les acteurs des clubs sur ce sujet
- **Une affiche** « cannabis » pour **COMMUNIQUER** sur les risques encourus en cas de consommation
- **Une affiche** « commotion cérébrale » pour **MEMORISER** les symptômes
- **Un flyer** « commotion cérébrale » pour **INFORMER** de la démarche à suivre en cas de suspicion de commotion cérébrale

Accéder à la rubrique « communication »

FINANCIER :

- **Deux power points** personnalisables pour vous aider à **DEMARCHER** les entreprises avec comme support le rugby à 5

Accéder à la rubrique « financier »

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

26 CHANTIERS DE LA LIGUE

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Chantiers de la mandature

Augmenter le nombre de licenciés

1 - Apporter un soutien accru à nos EDR en lien et au soutien de nos Comités Départementaux.
2 - Permettre l'accès à notre sport pour le plus grand nombre en soutenant les nouvelles pratiques.
3 - Favoriser l'entrée et le développement du rugby dans le monde scolaire en lien avec nos CD.
4 - Favoriser les relations et le développement avec le monde universitaire et les grandes écoles.
5 - Développer la pratique féminine et la féminisation des encadrements (dirigeantes, arbitres, éducatrices, joueuses, …)
6 - Améliorer le maillage du territoire avec la création d'antennes EDR et des actions dans les QPV.
7 - Maintenir la croissance du Rugby à 5 et du rugby à XV loisir, en mixité et accessibles à tous les publics.
8 - Capitaliser sur les JOP 2024 et améliorer la fidélisation de nos licenciés.
9 - Préserver la santé des pratiquantes et pratiquants.

Aider les clubs et les bénévoles

10 - Poursuivre l'organisation de championnats lisibles sur toutes les pratiques en concertation avec les clubs.
11 - Valoriser les actions positives des clubs et partager les bonnes pratiques.
12 - Recruter des bénévoles et aider les clubs à se structurer et à grandir.
13 - Renforcer notre IREF et assouplir l'accès aux formations pour mieux former encore et en plus grand nombre les dirigeants et les bénévoles.
14 - Contribuer à améliorer les infrastructures du rugby francilien et la qualification des installations.
15 - Soutenir une communication active et réactive avec l'ensemble de nos clubs et de nos partenaires.

Assumer un rôle citoyen

16 - Continuer à lutter contre toutes les discriminations, incivilités et violences.
17 - Développer les sections de rugby adapté pour les personnes en situation de handicap dans une démarche inclusive.
18 - Favoriser la création de sections de Rugby Santé.
19 - Développer le rugby dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et dans les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR).
20 - Favoriser les actions écocitoyennes de nos clubs.

Faire rayonner le rugby francilien

21 - Soutenir et valoriser l'arbitrage francilien et faire accéder au haut niveau.
22 - Favoriser la culture d'un rugby de mouvement par une meilleure formation des jeunes joueuses et joueurs.
23 - Relancer les sélections régionales et départementales.
24 - Optimiser la filière de formation régionale des écoles de rugby aux seniors.
25 - Avoir plus de 10% de Franciliennes et Franciliens dans les sélections nationales féminines et masculines.
26- Faire rayonner le Rugby Francilien à l'international et nouer des liens avec les Ligues et les Clubs étrangers pour favoriser les échanges.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



PARTENAIRES & MÉCÈNES

ILE DE FRANCE RUGBY

Les partenaires & mécènes de la LIFR au soutien du rugby francilien



FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



CONTACTS

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Contacts

Pour faciliter vos contacts avec nous !

Afin de faciliter la communication entre les clubs franciliens et les différents acteurs de la Ligue Régionale (élus et salariés), nous avons mis en place des adresses mails « génériques ». N'hésitez pas à les utiliser car tous les mails reçus sur ces adresses sont lus automatiquement par toutes les personnes concernées par votre demande, au-delà du responsable mentionné ci-dessous.

Affiliations	01 43 42 42 85 06 74 73 95 14	affiliations@idfrugby.fr
Agence Nationale du Sport	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	ans@idfrugby.fr
Appel	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	appel@idfrugby.fr
Arbitrage	06 14 41 67 80	arbitrage@idfrugby.fr
Arbitrage - Arbitres indispos	06 14 41 67 80	indispos-arbitres@idfrugby.fr
Arbitrage - Devenir arbitre	06 14 41 67 80	jeveuxarbitrer@ffr.fr
Bénévolat	01 43 42 51 51	benevolat@idfrugby.fr
Citoyenneté	07 70 06 83 24	citoyennete@idfrugby.fr
Communication	06 34 48 21 01	communication@idfrugby.fr
Covid Manager	06 75 61 11 78	covidmanager@idfrugby.fr
CRACG	07 62 76 36 44	cracg@idfrugby.fr
Discipline	01 43 42 42 85 06 74 73 95 14	discipline@idfrugby.fr
Ecoles de Rugby	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	edr@idfrugby.fr
Environnement	01 43 42 51 51	environnement@idfrugby.fr
Epreuves (Jeunes) **Epreuves (Seniors)**	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27 01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	epreuves@idfrugby.fr
Financier	01 43 42 46 87 06 18 60 40 15	financier@idfrugby.fr
Formation	01 43 42 49 92 06 45 48 74 08	formation@idfrugby.fr
Litiges	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	litiges@idfrugby.fr
Médical	01 43 42 51 51	medicale@idfrugby.fr
Médical - Carton Bleu	01 43 42 51 51	carton-bleu@idfrugby.fr
Officiels de match - Rapport Officiel	01 43 42 51 51 07 62 76 36 44	rapport-officiel@idfrugby.fr

Partenariat	07 87 72 14 17	partenariat@idfrugby.fr
Qualification des Terrains	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	terrains@idfrugby.fr
Rassemblements (gestion des dossiers)	06 12 62 57 38 06 21 39 48 27	rassemblements@idfrugby.fr
RF Indispo	06 06 95 19 51	Indispos-rf@idfrugby.fr
Rugby Adapté	07 70 06 83 24	rugby.adapte@idfrugby.fr
Rugby à 5	01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	rugbya5@idfrugby.fr
Rugby à 7	01 43 42 42 86 06 12 62 57 38 01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	rugbya7@idfrugby.fr
Rugby Loisir	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	rugby-loisir@idfrugby.fr rugby-loisirplus@idfrugby.fr
Rugby Santé	07 70 06 83 24	rugby.sante@idfrugby.fr
Scolaire	07 70 06 83 24	scolaire@idfrugby.fr
Services Civiques	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	servicecivique@idfrugby.fr

Pour tout autre sujet, envoyez votre mail à l'adresse : ligue@idfrugby.fr ce qui ne vous empêche pas, aussi, de contacter individuellement les élus de votre choix ! Nous sommes là pour vous aider !